

ACIDE CONCENTRÉ

Nettoyage et détartrage du matériel de traite

1. PROPRIÉTÉS :

ACIDE CONCENTRÉ est un produit liquide acide très concentré non moussant.

Il est utilisé pour éliminer les souillures organiques et minérales des installations de traite.

2. MODE D'EMPLOI et CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

ACIDE CONCENTRÉ s'utilise en solution à 0,2 % à 0,3 % à chaud (50-60°C).

La concentration d'utilisation est adaptée en fonction de l'importance des souillures, du mode de nettoyage et du matériel utilisé.

En nettoyage 3 phases :

Après un premier rinçage à l'eau claire.

Faire circuler une solution de 0,15 à 0,2% de ALCALIN CONCENTRÉ et de 0,15 à 0,2% d'extrait de javel.

Laisser agir 5 à 10 minutes à 60°C. Vidanger le circuit puis rincer à l'eau claire.

Utiliser en rinçage final, une solution d'ACIDE CONCENTRÉ de 0,05 à 0,1% de 3 à 5 minutes à 30°C.

Ne jamais mélanger un acide et un extrait de javel pour éviter que les gaz (chlore) ne soient libérés dans l'air.

3. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH à 1% :	0,5 à 0,5
Densité :	1,43 +/- 0,02 g/cm ³
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Composition :	Acide phosphorique, acide sulfurique
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) 648/2004) :	Inférieur à 5 % : phosphonates, agents de surfaces non ioniques Supérieur à 30 % : phosphates

4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 24 KG. Réf. 001122791.

- Fût de 72 KG. Réf. 001122792.

5. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).

En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment. Ne pas appliquer sur le béton.

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1227) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

N° de révision : 05/07/2020 (V3)1227